

Génocide rwandais : perpétuité pour un pasteur adventiste

19 février 2010

Par AFP



Un pasteur de l'église adventiste du septième jour, Peday Ntihanabayo, qui avait été acquitté en première instance, a été condamné mercredi en appel à la perpétuité par la justice rwandaise pour son rôle dans le génocide de 1994, a rapporté jeudi Radio Rwanda.

M. Ntihanabayo, qui était en 1994 l'un des responsables de la paroisse

adventiste de Nyabisindu (sud), était jugé par un tribunal populaire gacaca d'appel de Gitarama, dans le centre du Rwanda.

Ce pasteur a été reconnu coupable, entre autres crimes, de "complicité dans l'assassinat" d'Eliezer Mpumuje, l'un de ses fidèles, a précisé la radio, en langue rwandaise.

L'accusé, qui avait reçu Mpumuje sous son toit, a fini par le livrer à des tueurs, selon le jugement.

La victime a été enterrée dans la cour de l'église et, pendant des années, le pasteur avait réussi à acheter le silence des témoins qui ont finalement dénoncé son rôle et montré l'endroit où Mpumuje avait été inhumé à la hâte, a poursuivi la source.

M. Ntihanabayo comparaisait avec 10 autres accusés, dont 7 ont été acquittés, toujours selon Radio Rwanda.

Plusieurs autres religieux, venant diverses confessions, ont été jugés devant les tribunaux classiques rwandais ou les juridictions gacacas (prononcer gatchatcha) pour leur implication dans le génocide de 1994 qui a fait, selon l'ONU, près de 800.000 tués, essentiellement d'ethnie tutsi.

Le plus haut responsable religieux jugé au Rwanda pour génocide est l'évêque catholique de Gikongoro (sud), Augustin Misago, qui a repris la tête de son diocèse après son acquittement en 2000 par un tribunal classique de Kigali.

Inspirées des anciennes assemblées lors desquelles les sages du village réglait les différends assis sur le gazon (gacaca en langue rwandaise), les juridictions gacacas sont chargées de juger la plupart des auteurs présumés du génocide de 1994 à l'exception des "planificateurs au niveau national", relevant de la compétence des tribunaux classiques.

Génocide rwandais : aux assises, le récit glaçant de la « terrible journée » du massacre de l'église

01 juin 2016 à 09h44

Par AFP



Des pierres contre des machettes et des grenades : l'abbé du village rwandais de Kabarondo a raconté mardi aux assises de Paris la vaine résistance des réfugiés dans son église aux attaques des génocidaires lors de cette "terrible journée" du 13 avril 1994.

Comme beaucoup, l'abbé Oreste Incimatata pensait que l'église, lieu traditionnel de refuge lors de pogroms anti-tutsi au Rwanda depuis 1959, serait préservée. Il assiste, incrédule, à « l'extension des tueries » dans une commune où il n'y avait encore eu aucun massacre. La soixantaine élégante dans un costume marine, l'ecclésiastique est conscient de l'importance de son témoignage, le premier sur le massacre de l'église, où des milliers de Tutsi mais aussi des Hutu avaient afflué les jours précédents.

Les images sont intactes dans sa mémoire : « les enfants qui tetaient leur mère morte », les « grenades qui tombaient du toit », « les cris des blessés », les « survivants triés, pour séparer Tutsi et Hutu ».

Partie civile à ce procès, lui-même Tutsi, il se présente comme « une victime » des accusés, les deux anciens bourgmestres de Kabarondo, Octavien Ngenzi, à la tête de la commune en 1994, et Tito Barahira, son prédécesseur.

Dès le 7 avril, au lendemain de l'assassinat du président hutu Juvénal Habyarimana, il voit arriver les premiers réfugiés. « Le 8, ils étaient 50, le 9 au moins 100 sont arrivés, le 12 ils étaient 3 500 ». « Les tueries commençaient à Bisenga, à Rubira », des communes voisines de Kabarondo-centre.

« Au moins 2 000 tués »

Mais il est optimiste, a entendu dire que les gens du secteur voisin de Cyienzovu résistaient. Le 8, avec l'accord du bourgmestre Octavien Ngenzi, il se rend à l'évêché pour chercher des vivres. À l'église, les réfugiés sont apeurés, racontent comment, dans les communes voisines, « les Tutsi sont traqués, des chiens utilisés pour les débusquer ». Des rondes sont organisées autour de la paroisse.

Le 11, plusieurs responsables de Kabarondo réunis autour du bourgmestre « décident de ne pas soutenir les tueurs ». Mais le soir même, l'abbé apprend que Ngenzi, dont il n'a cessé de louer l'attitude jusqu'alors, a interdit les rondes. « Pour moi, c'est le jour où tout a changé ». « Au Rwanda, on ne tue pas les gens sans ordre. Si les gens ont tué, c'est qu'ils ont été incités », martèle l'abbé.

Le 13 avril, le génocide gagne Kabarondo. « C'était une journée terrible », dit-il. « Les gens dormaient dans l'église. Tôt le matin, ils faisaient un nettoyage sommaire, puis on célébrait la messe à 7H00. Un conseiller communal est venu me dire qu'il fallait que les réfugiés se rendent à une réunion pour organiser l'auto-défense ».

Très vite, les hommes partis à la réunion reviennent en courant : « C'était un piège, on leur tirait dessus avec des flèches. La bataille a commencé à 8H00 ». Elle durera toute la journée, avec plusieurs vagues d'attaque.

« Nous n'avions que des pierres et des briques, qui devaient servir à agrandir l'église. On était attaqué de toute part », raconte un abbé « devenu un commandant de guerre », courant sur tous les fronts pour organiser la défense de la paroisse, mettre les femmes et les enfants à l'abri.

Vers 10H00, il voit le véhicule du bourgmestre revenir. « C'est là que les gendarmes sont arrivés avec des fusils, ont commencé à tirer sur les gens ». Mais cela ne suffit pas à casser la résistance des milliers de réfugiés, désarmés mais plus nombreux. Alors ils « vont chercher des roquettes ».

Vers 17H00, les portes de l'église sont enfoncées. Les miliciens extrémistes Interahamwe prennent le relais des militaires, pillent tout ce qu'ils peuvent, tuent les survivants tutsi « à l'arme blanche ». Il pense qu' « au moins 2 000 personnes » ont été tuées.

Lui parvient à quitter l'église dans la nuit et s'en sortira en payant les tueurs qui l'arrêtent à une barrière, avec l'argent de la paroisse.

Ngenzi aurait-il pu fuir avec vous?, s'interroge la cour. « Ah non, il n'était pas Tutsi ».

Génocide des Tutsis au Rwanda : le pape François reçoit Paul Kagame et « implore le pardon de Dieu »

20 mars 2017

Par Jeune Afrique avec AFP



Le souverain pontife a reçu pour la première fois le président rwandais Paul Kagame au Vatican. Lors de cette visite inédite, le pape François est largement revenu sur le rôle de l'Église lors du génocide de 1994.

L'entrevue n'a duré qu'une vingtaine de minutes, mais devant le président rwandais Paul Kagame, en visite au Vatican, lundi 20 mars, le pape François ne s'est pas dérobé – même s'il n'a pas présenté d'excuses officielles au nom de l'Église pour le génocide de 1994, comme le réclame Kigali.

Selon un communiqué du Vatican, le souverain pontife a ainsi « imploré à nouveau le pardon de Dieu pour les péchés et manquements de l'Église et de ses membres » et a exprimé « sa profonde tristesse, et celle du Saint-Siège et de l'Église, pour le génocide perpétré contre les Tutsis », ainsi que « sa solidarité avec les victimes et ceux qui continuent à souffrir des conséquences de ces tragiques événements ».

Tueries de masse dans les églises

L'Église catholique avait été pointée du doigt pour sa proximité avec le régime hutu extrémiste de l'époque et pour l'implication de prêtres et de religieux dans les massacres. Entre avril et juillet, des tueries de masse avaient eu lieu dans de nombreuses églises, au cours desquels les prêtres avaient parfois livré leurs ouailles aux tueurs des milices hutues.

Plusieurs prêtres, religieux et religieuses ont été jugés pour participation au génocide, principalement par les tribunaux rwandais, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ou la justice belge. Certains ont été condamnés, d'autres acquittés.

« L'Église n'a pas participé au génocide »

Depuis la fin du génocide, les relations entre le Saint-Siège et le Rwanda demeurent particulièrement difficiles. En novembre 2016, l'Église catholique rwandaise avait demandé pardon pour tous les chrétiens ayant été impliqués dans le génocide. Mais l'évêque Philippe Rukamba, président de la Commission épiscopale rwandaise, avait toutefois précisé qu'il s'agissait d'une demande de pardon pour des individus et non pour l'Église en tant qu'institution. « L'Église n'a pas participé au génocide », avait-t-il affirmé.

Des excuses jugées « profondément inadéquates » par les autorités de Kigali, qui avaient estimé que le Vatican lui-même devrait demander pardon. « Au vu de l'échelle à laquelle ces crimes ont été commis, des excuses de la part du Vatican seraient amplement justifiées », avait soutenu le gouvernement rwandais dans un communiqué, estimant que l'Église catholique avait déjà dans le passé demandé pardon pour des crimes « de moindre ampleur ».

« Dénier du génocide et banalisation »

D'après un communiqué de la présidence rwandaise, « le déni du génocide et sa banalisation continuent de fleurir dans certains groupes à l'intérieur de l'Église et des suspects liés au génocide ont évité la justice grâce à la protection des autorités catholiques ».

La ministre des Affaires étrangères Louise Mushikiwabo a pour sa part estimé que la rencontre lundi entre les deux chefs d'État s'était déroulée dans « un esprit d'ouverture et de respect mutuel. C'est un pas positif pour l'avenir de la relation entre le Rwanda et le Saint-Siège, basée sur une compréhension honnête et partagée de l'histoire du Rwanda et du combat impératif contre l'idéologie génocidaires ».